

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Document de synthèse - Conseil Municipal du 14 mars 2016



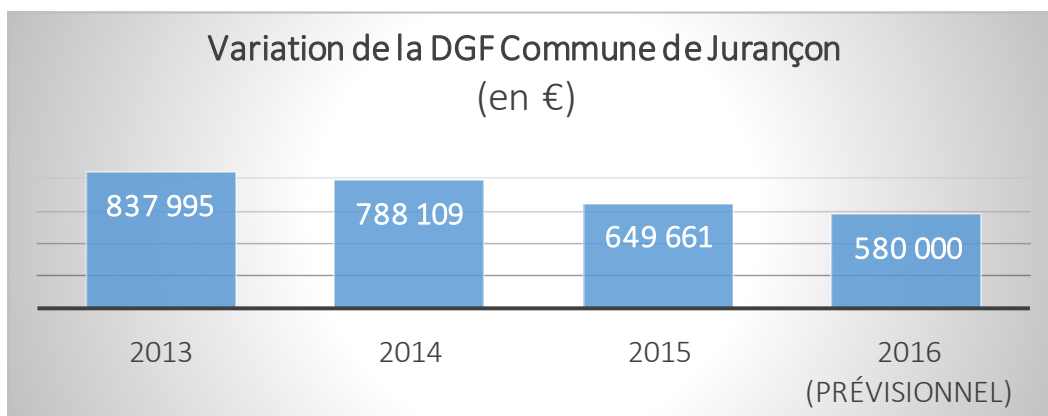
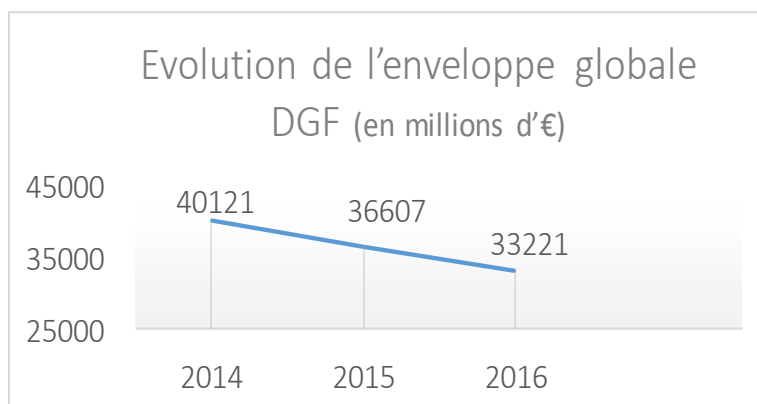
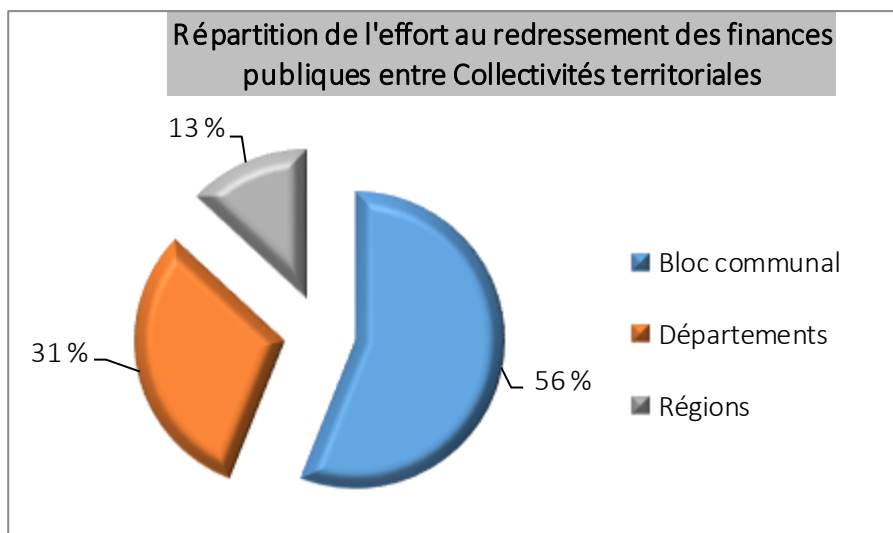
PARTIE 1 : contexte général d'élaboration du BP 2016

- ❖ **La conjoncture économique connaît une timide amélioration, mais la dynamique de croissance pour 2016**, enclenchée depuis 3 ans, **reste peu soutenue**. L'ampleur de la reprise et sa pérennité restent incertaines au niveau international comme national.
- ❖ Cet environnement économique incertain se combine à une **poursuite de la baisse des concours de l'Etat aux collectivités**. L'engagement de l'Etat sur une réduction substantielle de son déficit budgétaire se traduit pour les Communes, Conseil Départementaux et Conseils Régionaux par une contribution au redressement des finances publiques (baisse de la DGF).

Pour Jurançon, après des baisses conséquentes en 2014 et 2015, le montant estimé de la dotation globale de fonctionnement 2016 (580 000€) sera inférieur de 30% par rapport au montant 2013 (soit une perte cumulée de 257 995 € depuis 2013 – Cf. schéma page suivante).

- ❖ Des **perspectives de réforme de certains concours de l'Etat** (nouvelle structure et répartition de la DGF d'ici à 2017, montée en puissance du FPIC) avec en parallèle, la **mise en place de nouvelles mesures** dont certaines, ciblées sur l'investissement (réforme FCTVA notamment) impacteront durablement les équilibres financiers et budgétaires des collectivités.
- ❖ L'année 2016 verra la **mise en œuvre concrète de la nouvelle architecture administrative locale**, issues des lois MAPTAM (2014) et NOtr (2015) : ces changements institutionnels auront des conséquences indirectes pour la Commune de Jurançon car c'est la gouvernance du territoire qui est remise en question (nouveau partage des compétences au sein des conférences territoriales de l'action publique ; création de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou Charente ; application du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale – nouvelles communes accueillies au sein de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées).

Données chiffrées sur la baisse des concours de l'Etat en 2016



PARTIE 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Globalement, le Compte Administratif 2015 présente des **résultats satisfaisants**.

- ❖ Dans la section de fonctionnement, conformément aux objectifs de gestion budgétaire rationnelle qui ont été fixés dans le BP 2015, on note en particulier :
 - Des **recettes en augmentation** (+ 0.15% par rapport à 2014)
 - Des **dépenses en légère baisse** (– 1.39% par rapport à 2014)

RECETTES TOTALES (fonctionnement)		DEPENSES TOTALES (fonctionnement)	
CA 2014	CA 2015	CA 2014	CA 2015
6 623 132,59€	6 633 178,75 €	6 142 430,39 €	6 056 920,12 €

- ❖ Dans la section d'investissement, il convient de souligner :
 - Un **niveau d'investissement soutenu (1 982 997.97 € pour les dépenses d'équipement)**, en cohérence avec l'ambition de développement des services publics et des équipements présents sur la Commune. Cet effort d'investissement participe indirectement au soutien de l'emploi des PME, TPE présentes sur notre territoire.
 - Un **taux de réalisation des dépenses d'équipement de près de 73 %** (adéquation entre les prévisions budgétaires et les travaux réalisés)

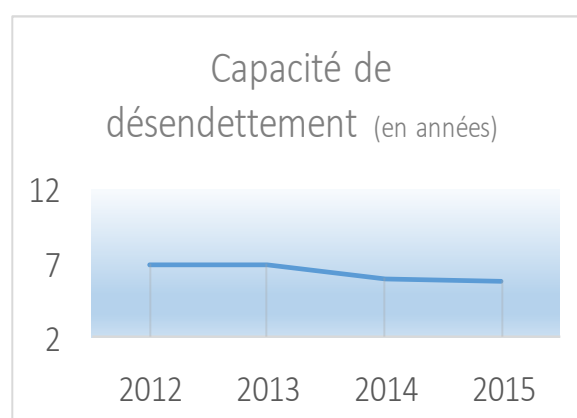
- ❖ D'un point de vue strictement financier, les données du CA 2015 traduisent une **situation saine des finances de la Commune.**

En particulier, on peut noter :

- La **stabilité de l'encours de la dette** depuis 3 ans. En 2015, il s'élève à 4 369 883.22€.



- **L'amélioration en 2015 de la capacité de désendettement** : elle est de 5.63 ans en 2015, soit un gain de 0.37 année par rapport à 2014.



- ❖ Concernant l'endettement : tous les indicateurs sont très en-deçà des seuils « limites » préconisés par la Cour Régionale des Comptes

- **Ratio solvabilité** (annuité / recettes réelles de fonctionnement) : 10.68 %

Rappel : préconisation Cour des comptes : ratio < à 22%

- **Ratio risque de surendettement** (encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) : 0.66

Rappel : situation de surendettement atteint lorsque cet indicateur est = à 1.

- **Le rapport encours de la dette / recettes de fonctionnement s'améliore par rapport à 2014**

CA 2014	CA 2015
65,89 %	65,19 %

- ❖ Indispensable au financement des investissements futurs et au remboursement des dettes existantes, l'épargne de la Commune en 2015 se situe à un niveau très satisfaisant, grâce à une gestion budgétaire rigoureuse.
- **Epargne de gestion** : 927 600.19 €
- **Epargne brute** : 775 928.41 €
- **Epargne nette** : 219 039.96 €

PARTIE 2 : Orientations budgétaires 2016

La baisse sans précédent des recettes survient à un moment où la Commune de Jurançon souhaite maintenir un haut niveau d'investissement, permettant ainsi la **finalisation de projets structurants** pour la Commune, engagés sur la mandature précédente.

Les choix et orientations politiques à venir chercheront, malgré ces contraintes, à conforter la Commune dans ses missions de proximité, pour **faire évoluer qualitativement les services rendus** quotidiennement aux Jurançonnais.

La **gestion rigoureuse** des dépenses et les efforts de rationalisation, engagés depuis plusieurs années seront poursuivis, afin d'améliorer la qualité du service public.

Dans un **contexte financier très contraint**, le budget 2016 s'efforcera de garantir la pérennité des grands équilibres budgétaires par :

- Une évolution contenue des dépenses de fonctionnement (6 804 000 €)
- Une politique d'investissement en adéquation avec le périmètre de service public développé par la Commune (Enveloppe budgétaire prévisionnelle de 2 059 803.22 € pour les nouvelles opérations d'équipement 2016)
- Un recours à l'emprunt modéré
- La poursuite d'une recherche active de financements pour les dépenses d'équipement (fonds de concours et subventions notamment). Pour rappel, les dépenses engagées pour la réhabilitation de l'usine Oudoul en Pôle Culturel (montant total de 2 102 939.38€) sont financées à 53,54% (subventions + droits à reversement TVA).

Malgré les contraintes budgétaires nombreuses, **aucune augmentation des taux des impôts locaux** n'est proposée pour 2016.

Proposition fiscalité locale Jurançon pour BP 2016 : taux identiques à ceux votés en 2015

Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
11.74 %	12.41 %	30.55 %